

**Guide formulaire interactif : À lire impérativement**

- 1/2) Pour **télécharger** le formulaire depuis le site sur votre bureau :
- ☞ Utiliser le navigateur « Firefox » (🦊) → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
  - ☞ Cliquer le bouton « Télécharger » (📄) → Situé en haut à droite du navigateur ou « Clic droit : Enregistrer sous » ;
- 2/2) Pour **utiliser** les formulaires interactifs :
- ☞ Ouvrir le fichier PDF avec Adobe Acrobat Reader DC (📄) → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
  - ☞ Ouvrir le fichier PDF sur votre ordinateur uniquement (🍏 ou 🍏)
- Conseils pour **l'envoi du formulaire** (@ ou 📧) :
- ☞ Pensez à remplir ce formulaire électroniquement ;
  - ☞ Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement : Remplir le formulaire électroniquement, l'imprimer, le signer et l'envoyer ;
  - ☞ La liste des adresses mails/ postales DSAC (Pôle Licences) auxquelles vous pouvez envoyer vos documents se trouve : [ICI](#)
- Un **problème** avec nos formulaires interactif (?!?) :
- ☞ Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à l'utilisation des « i-Formlic » sur le site du Ministère : [ICI](#)
  - ☞ Le tutoriel vidéo pour signer électroniquement le formulaire est disponible : [ICI](#)

**Informations générales :**

1) « **AOC SFI** » : Une AOC SFI(A) SP (resp. MP) effectuée pour la prorogation SFI ne prorogera que les privilèges SP (resp. MP) associés. Dans le cas où la prorogation est effectuée par une AOC, la date de fin de validité de l'ensemble des privilèges sera alignée sur celle de l'AOC (les dates seront alignées dans Sigebel).

2) « **Exigences de prorogation** » : Le règlement 1747/2020 a changé le nombre d'exigences à satisfaire pour effectuer une prorogation SFI. Le nombre d'exigences à respecter est de 2 sur les 3 exigences. La prorogation d'un SFI s'effectuera selon les exigences du FCL.940.SFI(a), (b), (c) et (d) :

- L'exigence d'expérience demandée peut être effectuée sur plusieurs types différents.
- Le « refresher training » est générique et peut être utilisé pour l'ensemble des privilèges SFI.
- L'AOC (FCL.935) peut être utilisé pour proroger l'ensemble des privilèges SFI.

De plus, en application du FCL.940.SFI(b), vous devez effectuer un test QT pour **chaque** privilège du SFI à proroger. Si vous possédez la QT en état de validité, vous êtes exemptés **uniquement** de fournir le test pour le privilège SFI associé à proroger. Dans le cas contraire, le privilège SFI ne sera pas prorogé.

Finalement, les dates de fin de validité des seuls privilèges prorogés seront alignés à la même date.

3) « **Passerelle SFI vers TRI** » : La prorogation d'un SFI(A) MP effectuée **uniquement** avec les exigences « Refresher training » et « AOC SFI » permet de proroger l'ensemble des privilèges du TRI MP.

- ☞ À titre d'exemple, la prorogation d'un SFI(A) MP sur les **types A et B** permettra de proroger un TRI(A) MP sur les types **A, B et C**.

- Ce type de prorogation n'est pas possible pour les TRI(A) SP.

**Information sur le navigant :**

1/5. Information sur le candidat :				
Nom de famille <sup>1</sup>		Nom d'usage (Si différent de <sup>1</sup> )		
Prénom(s)		Date de naissance	Lieu de naissance	
Adresse		Commune	Code postal	
Téléphone(s)		Courriel		
N° licence :		Pays de résidence		

**Candidature SFI(A) :**

**Je pose ma candidature pour proroger :**  SFI(A) SP.  SFI(A) MP.

- ⚡ Préciser le(s) type détenu(s) sur le certificat SFI :
- ⚡ Prorogation de mon TRI(A) MP sur la base de la prorogation de mon SFI(A) MP :  **Oui. → Sections 3 et 4 uniquement (Cf. point 3 en page 1).**  
 → Préciser le(s) type associé(s) au privilège SFI :

**Pièces à fournir SFI(A) :**

- Originale/Copie/Scan (recto/verso) de la licence Part-FCL (si vous détenez une licence en état de validité).
- Copie/Scan du contrôle de compétences (**01Formexa** pour les QT MP et **25Formexa** pour les QT HPAC) pour la délivrance des qualifications de type d'un aéronef spécifique correspondant aux types pour lequel le SFI détient les privilèges.
  - ⚡ Il faudra fournir un test QT par privilège du SFI à proroger. Si vous êtes qualifié SFI sur A320 et A330. Vous devrez fournir un test QT (Appendice 9) sur A320 et un test QT (Appendice 9) sur A330.
  - ⚡ Si vous détenez la QT en état de validité, vous êtes exemptés de fournir le test pour le privilège SFI associé uniquement.
- Les pièces demandées dans la rubrique « Condition de prorogation SFI(A) ».

**Conditions de prorogation SFI(A) :**

Vous devez satisfaire **uniquement à 2 des 3** exigences suivantes **durant la validité de votre qualification d'instructeur :**

- Expérience (section 2) :  Oui.  Non.
- Formation de remise à niveau (section 3) :  Oui.  Non.
- Évaluation de compétence FCL.935 (section 4) :  Oui.  Non.  
 ⚡ **L'évaluation de compétence (section 4) est à remplir toutes les 2 prorogations pour les SFI.**

**En plus des exigences précédentes, vous devez satisfaire à l'exigence dans tous les cas :**

- Détenez-vous la/les QT(s) en état de validité relative(s) à la prorogation de vos privilèges SFI(A) :  Oui.  Non.  
 ⚡ **Si oui**, vous êtes exemptés de fournir le test QT pour le privilège SFI associé.  
 ⚡ **Si non**, fournir un test QT pour chaque privilège SFI à proroger pour laquelle la QT n'est pas en état de validité.

2/5. Expérience	
Temps d'instruction au vol dans un simulateur	- Au moins <input type="text"/> h (50h minimum) en tant qu'instructeur ou examinateur sur simulateur pendant la période de validité dont <input type="text"/> h (15h minimum) au cours des 12 mois qui précèdent la date d'expiration de la qualification SFI.

3/5. Attestation de stage de remise à niveau d'instructeur « Refresher training »
<input type="checkbox"/> Fournir une attestation de remise à niveau pour la prorogation d'une qualification d'instructeur dûment complété et signé par l'ATO. ⚡ Un modèle « <b>81i-Formlic</b> » est mis à votre disposition sur le site du Ministère : <a href="#">ICI</a> (Section SFI) ⚡ Cette attestation peut ne pas être fournie si la section ATO du compte-rendu de l'AOC est dûment complété et signé par l'ATO.  <input type="checkbox"/> Si l'ATO n'est pas approuvée par la France : Copie du certificat d'approbation de l'ATO.

4/5. Évaluation de compétence (Cf. FCL935)
<input type="checkbox"/> Fournir l'originale/copie/scan du compte-rendu de l'évaluation de compétences (Cf. FCL.935) complété et signé par l'examineur. ⚡ Un modèle « <b>22Formexa</b> » pour les SFI SP est mis à votre disposition sur le site du Ministère : <a href="#">ICI</a> (Section SFI) ⚡ Un modèle « <b>95Formexa</b> » pour les SFI MP est mis à votre disposition sur le site du Ministère : <a href="#">ICI</a> (Section SFI)  <input type="checkbox"/> Si l'examineur n'est pas titulaire d'une licence française Part-FCL : Copie de sa licence et de l'autorisation d'examineur.

5/5. Validation des données renseignées	
<b>Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.</b>	
« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »	
Fait à	<p align="center"><b>Signature</b> (électronique ou non)</p> <p align="center"><b>Lien tuto « Vidéo » signature électronique : <a href="#">Ici</a></b></p>
Le	<p>1/3) Les signatures avec « initiales » ou « Nom/prénom » ne <b>seront pas acceptées.</b></p> <p>2/3) La signature devra être <b>identique</b> à celle sur votre pièce d'identité.</p> <p>3/3) Veuillez prendre connaissance du tuto vidéo pour signer électroniquement.</p>